

# **Conseil Communautaire** 27 juin 2019 Abergement-la-Ronce - 18h30

# DÉLIBERATION

Nombre de conseillers en exercice: 84

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 58

Nombre de procurations: 14 Nombre de votants: 72

Date de la convocation : 20 juin 2019 Date de publication : 5 juillet 2019

éventuellement présents (titulaires et suppléants): J.L Bouchard, D. Bernardin, J.M Mignot suppléé par T. Gauthray-Guyenet, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, P. Verne, R. Foret, J.C Lab, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, C. Demortier, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, P. Jaboviste, N. Jeannet, A. Maire-Amiot, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, J.M Sermier, J.C Wambst, S. Calinon, J.L Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, A. Courderot, D. Troncin, D. Baudard suppléé par C. Labourot, D. Pernin, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, J.M Daubigney, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

absents ayant donné P. Blanchet à J. Thurel, M. Berthaud à J. Gruet, I. Delaine à C. Bourgeois-République, F. Dray à P. Jaboviste, D. Germond à C. Nonnotte-Bouton, A. Hamdaoui à T. Druet, P. Jobez à J Péchinot, S. Kayi à N. Jeannet, J.P Lefèvre à J.P Cuinet, P. Roche à I. Mangin, E. Schlegel à J.M Sermier, P. Jacquot à M. Hoffmann, M. Boué à J.M Daubigney, J. Drouhain à C. Hanrard.

Délégués absents non suppléés et non représentés : G. Soldavini, D. Michaud, G. Chauchefoin, S. Hédin, J. Zasempa, J. Dayet, M. Jacquot, D. Chevalier, C. Mathez, E. Saget, V. Chevriaut, R. Curly.

L'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux conseils d'administration des sociétés d'économie mixte (SEM). Cette disposition

En tant qu'actionnaire à hauteur de 50% et en respect des dispositions statutaires, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dispose de 6 sièges au Conseil d'Administration de la SPL HELLO DOLE.

Les élus suivants sont les représentants la Communauté d'Agglomération du Grand Dole :

- M. Jean-Pascal FICHERE

SPL HELLO DOLE, créée en avril 2016.

est applicable aux sociétés publiques locales (SPL).

- Jacques PECHINOT
- Franck DAVID
- Jean THUREL
- Claude FRANCOIS
- Séverine CALINON

Le rapport d'activité 2018 de la SPL Hello Dole porte sur la 2ème année d'exercice comptable de la

## **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe BP 458 - 39109 DOLE CEDEX Tel 03.84.79.78.40 Fax 03.84.79.78.43 info@grand-dole.fr www.grand-dole.fr Référence

N°GD 77/19b

#### Objet

Rapport annuel sur situation de la SPL HELLO Délégués DOLE - année 2018

Secrétaire de séance René POUTHIER

Rapporteur:

Franck DAVID

1



Ce rapport, soumis au Conseil Communautaire, est issu des documents présentés au Conseil d'Administration de la SPL HELLO DOLE du 27 mai 2019.

#### 1. Présentation de la société

La SPL Hello Dole a été créée en avril 2016. Elle a vocation à intervenir uniquement pour le compte de ses actionnaires dans le cadre de prestations intégrées (quasi-régie ou «in house»).

La société a pour objet la gestion, l'animation et la promotion touristique et événementielle du territoire, et notamment la réalisation de toute action concernant :

- L'élaboration, la révision et la mise en œuvre de la politique de promotion et de développement du territoire,
- La gestion et l'organisation de l'accueil et l'information touristique au sein des bureaux d'informations touristiques implantés sur le territoire,
- Le développement d'une politique de tourisme d'affaires (organisation de colloques, séminaires, congrès...),
- La coordination des différents acteurs du tourisme implantés sur le territoire,
- La commercialisation de forfaits et produits touristiques, la billetterie et la boutique de produits locaux dans les conditions applicables à un organisme local de tourisme,
- L'accompagnement à l'organisation d'animations ponctuelles, fêtes, manifestations et événements touristiques et culturels sur le territoire,
- La gestion d'équipements culturels et événementiels,
- La gestion de l'animation du patrimoine.

Le siège social est situé Place de l'Europe, à Dole. Monsieur Jean-Pascal FICHERE, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, a été élu Président du conseil d'administration de la SPL HELLO DOLE le 25 avril 2016.

La SPL HELLO DOLE n'a pas procédé à une modification de son capital social en 2018.

Au 31 décembre 2018, le capital social est donc fixé à 300 000 €, réparti en 3 000 actions de 100 € chacune.

La part du capital de chaque actionnaire est la suivante :

Actionnaires	Montant souscrit	Nombre d'actions
Communauté d'Agglomération du Grand Dole	150 000 €	1 500
Ville de Dole	150 000 €	1 500
TOTAL	300 000 €	3 000

La SPL HELLO DOLE fonctionne dans le respect du cadre réglementaire et financier spécifique aux entreprises publiques locales. Le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois en 2018 (12 mars et 5 novembre).

## 2. Rapport d'activité

De création récente, la SPL HELLO DOLE poursuit le développement de son activité.

Depuis sa création, la SPL s'est vu notamment confier la gestion de plusieurs équipements structurants du territoire :

 « La Commanderie » (convention de Délégation de Service Public conclue en 2017 pour 5 ans avec la Ville de Dole),



 « DOLEXPO » (convention de Délégation de Service Public conclue en 2016 pour 15 mois avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole).

## Par ailleurs, la SPL a signé avec ses actionnaires les conventions et mandats suivants :

- o Convention d'objectifs et de moyens signée en 2017 avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour la gestion de l'Office de Tourisme du Pays de Dole (convention d'un an, renouvelable deux fois),
- o Convention de mandat signée en 2017 avec la Ville de Dole pour la gestion de salles municipales (mandat d'un an, renouvelable deux fois),
- o Convention de mandat signée en 2018 avec la Ville de Dole pour la gestion de la programmation de la Ville de Dole pour les spectacles et événements (saison 2018-2019).

## 3. Rapport financier

Les états financiers 2018 ont été approuvés sans réserve par le Commissaire aux Comptes. Ils seront soumis au vote lors de l'assemblée générale de la SPL HELLO DOLE du 28 juin 2019. Le résultat 2018 est déficitaire de 145 421 €.

#### 3.1. Chiffres-clés

En €	2018
Fonds propres	13 817 €
Emprunts	61 416 €
Chiffre d'affaires net	0 €
Résultat net comptable	- 145 421 €

Le déficit de 2018 n'est pas source d'inquiétude au regard des perspectives de développement de l'activité et de la création récente de la société.

## 3.2. Etats financiers

Ce deuxième exercice se clôture par une perte de 145 421 € qui se répartit de la manière suivante sur les équipements et salles gérés par la SPL :

La Commanderie : - 31 628 €
Dolexpo : - 81 676 €
Dole Tourisme : - 54 516 €
Salles diverses : +22 399 €

Résultat global : <u>- 145 421 K€</u>

## 1. Commanderie

Les produits de la Commanderie en 2018 sont répartis comme suit :

- Produits d'exploitation : 342 K€

- Participation de la Ville de Dole

(pour couvrir les charges fixes de fonctionnement): 200 K€

Total des produits : 542 K€

➤ Les charges de la Commanderie en 2018 s'élèvent à 573 K€

Le résultat de cet équipement est ainsi déficitaire de 31 K€.



## 2. Dolexpo

➤ Les produits de Dolexpo en 2018 sont répartis comme suit 🖫

- Produits d'exploitation : 206 K€

- Participation de la CA du Grand Dole

(pour couvrir les charges fixes de fonctionnement): 150 K€

Total des produits : 356 K€

▶ Les charges de Dolexpo en 2018 s'élèvent à 438 K€

Le résultat de cet équipement est ainsi déficitaire de 82 K€.

## 3. Dole Tourisme

> Les produits de Dole Tourisme en 2018 sont répartis comme suit :

- Produits d'exploitation : 175 K€

- Participation de la CA du Grand Dole

(pour couvrir les charges fixes de fonctionnement) : 200 K€

Total des produits : 375 K€

➤ Les charges de Dole Tourisme en 2018 s'élèvent à 429 K€

Le résultat de cet équipement est ainsi déficitaire de 54 K€.

## 4. Salles diverses

Produits d'exploitation :
Charges d'exploitation :
39 K€

Le résultat pour la location de salles diverses est excédentaire de 23 KC.

Cet excédent provient du fait que la SPL gère la location des salles (Arquebusiers, Edgar Faure...) et encaisse les produits y afférents sans supporter les charges d'exploitation, qui restent supportées par la Ville de Dole.

La perte d'exploitation à caractère exceptionnel de ce deuxième exercice a été financée par les fonds propres de la société de telle sorte que, sur l'exercice budgétaire 2018, les collectivités actionnaires n'ont pas été impactées.

L'activité visée pour 2019 (occupation prévisionnelle de la Commanderie et de Dolexpo) devrait permettre de rétablir l'équilibre.

## 3.3. Liens financiers avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a honoré ses engagements, tout au long de l'exercice, dans le cadre des conventions en cours, avec notamment les versements de la compensation d'obligation de service public (COSP) due au titre de la gestion de Dolexpo et de l'Office de Tourisme.

Les partenariats conventionnés entre la Communauté d'Agglomération et la SPL Hello Dole portent sur la gestion et l'exploitation commerciale de l'équipement Dolexpo et de son activité, ainsi que sur la stratégie de l'Office de Tourisme.

Le Conseil Communautaire a été sollicité en 2018 pour l'approbation du rapport annuel du premier exercice comptable de la SPL.



## Conclusion

La SPL HELLO DOLE poursuit le développement de son activité, notamment grâce au renforcement des actions de promotion du territoire.

Le Conseil Communautaire **PREND ACTE** du rapport annuel 2018 de la SPL HELLO DOLE, soumis par les élus représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au Conseil d'Administration de la SPL Hello Dole, et qui porte sur l'activité, l'administration et les états financiers de la SPL en 2018, correspondant au 2<sup>ième</sup> exercice comptable de la société.

Fait à Abergement-la-Ronce, Le 27 juin 2019 Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- SPL HELLO DOLE

